

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 196

Artikel: Abattoirs de la municipalité de Porrentruy
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285570>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plus terrifiants que l'on faisait plus de bruit autour d'eux. Il pensa qu'il existait une corrélation entre les bruits perçus par le malade au moment où il s'endormait et les rêves qui lui survenaient pendant son sommeil et il fit un certain nombre d'expériences qui le confirmèrent dans cette opinion.

Il endormit d'abord ses malades dans une pièce où l'on n'entendait aucun bruit. Les sujets furent beaucoup plus calmes. Il eut enfin l'idée de relier les oreilles du patient à un phonographe qui reproduisait des airs variés. Chaque fois, le sommeil a été rapide et l'air de musique entendu a été le thème d'un rêve.

M. Laborde pense qu'il y a corrélation nette entre les vibrations musicales auditives et le fonctionnement cérébral, et il propose aux chirurgiens de ne jamais endormir un malade sans lui faire entendre une mélodie. Le malade s'endormirait plus vite et grâce aux doux rêves que la musique lui suggérerait, il resterait parfaitement tranquille.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 194 du *Pays du Dimanche* :

762. ENIGME.

Le levier.

763. RÉBUS GRAPHIQUE.

Pour un jour d'abondance, mille de souffrance.

764. VOYELLES.

LA CRUCHE.

Ma cousine, je le confesse,
Un autre instinct me fait agir,
Et volontiers, si je me baisse,
Ce n'est que pour mieux me remplir.

765. DICTIONNAIRE PITTORESQUE.

Le Royaume solitaire ? — La Corée.

Ont envoyé des solutions partielles : MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville; Colin et Colinette; Euréka; Minodunum; Civitas Allobrogium; Un Vadais;

770. LOGOGRIPHE.

Je suis souvent prêché par un anachorète;
Je ne suis plus qu'un souffle en retirant ma tête.

771. CONSONNES ET VOYELLES.

Remplacer les * des mots ci-dessous par les consonnes et les voyelles correspondantes et l'on obtiendra une épigramme de deux vers :

ÉPIGRAMME

P * u * q * o * s * s * n * l * c * u * e * a * p * a * d *
s * u * l * t * n * r * c * s * q * e * a * m * b * e * m *
* e * x * a * p * a * d * r * u * l * n * e * d * e

772. ALBUM DU CHEVALIER DE BOUFFLERS.

Y a-t-il un homme d'esprit qui voulût devenir riche à condition d'être bête? Y a-t-il un riche qui voulût devenir homme d'esprit à condition d'être pauvre?

CHEVALIER DE BOUFFLERS.

Question tirée de l'Album du Chevalier de Boufflers. Manuscrit inédit, composé par Demandes et Réponses pendant l'Emigration.

773. DOUBLE ACROSTICHE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former les mots dont les définitions suivent et dont les Initiales et les Finales formeront les noms de deux belles plantes :

- X X X X 1. Prénom allemand.
X X X X 2. Prénom.
X X X X 3. Délié, mince.
X X X X 4. Chef arabe.
X X X X 5. Ville d'Italie.
X X X X 6. Contrée d'Asie.
X X X X 7. Couleur du firmament.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 15 courant.

Bons mots

De bonnes lunettes. — Un farceur du boulevard fut abordé par un pauvre marchand de lunettes.

« Achetez-moi des lunettes, demande celui-ci.

— Qu'est ce qu'on y voit ?

— Tout ce que vous désirez. »

Le jeune homme saisit les lunettes, les braque sur le camelot et dit :

« Tiens! on y voit que des coquins! »

Mais à peine eut-il remis les bésicles au marchand, que celui-ci, les mettant sur son nez et regardant à son tour le railleur, s'écria :

« Tiens! c'est pourtant vrai! »

A la campagne.

Un riche propriétaire dit à un pauvre homme qui a une maisonnette sur un coteau en face de sa résidence princière.

— J'ai plus belle vue que vous.

— Vous me pardonnerez, monsieur, car de ma maison je vois un château, et de votre château, vous voyez une bicoque.

* * *

Mot d'enfant entendu dans un jardin public. — Un petit garçon de trois à

quatre ans s'empare de la petite pelle de bois d'un camarade de son âge. Celui-ci, mécontent de cet attentat à la propriété, reprend vivement sa pelle et en administre un coup au ravisseur.

Mamans et bonnes interviennent. On enjoint à l'enfant qui a frappé de demander pardon à l'autre.

Le délinquant refuse d'abord, puis, résolu-ment, mais toujours farouche :

— Pardon ! méchant!

* * *

L'oncle Anselme, à son panier percé de neuven :

— Dans la vie, le principal est de se conduire honnêtement et courageusement. Ainsi, moi, j'ai toujours eu pour devise : Devoir.

— Moi aussi, mon oncle!... Et c'est justement ce que mes créanciers me reprochent!

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Bassecourt. — Le 13 octobre, à 2 h. 1/4, pour voter un règlement pour l'établissement de canaux d'égouts, nommer un membre de la commission d'école primaire, statuer sur une demande de subside, décider la pose d'un bassin de fontaine, etc.

Courroux. — Le 6, à 11 h., pour s'occuper des changements apportés aux plans de la maison d'école de Courcelon, accepter la révision du règlement d'organisation.

Courrendlin. — Assemblée paroissiale le 13, après l'office pour donner un témoignage de confiance respectueuse au nouveau curé de la paroisse et nommer un conseiller.

Cote de l'argent

du 2 Octobre 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 103. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 105. — le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.

Abattoirs de la municipalité de Porrentruy

Etat du bétail abattu pendant le mois de septembre 1901.

Noms des bouchers	Chevaux Bœufs Vaches Génisses Taureaux Veaux Porcs Moutons Chèvres Chauffage								Recettes		
									Fr.	Ct.	
Buchwalder	—	5	—	1	—	19	18	11	—	—	117 50
Courbat	—	2	4	—	—	17	10	3	—	—	90 50
Oser	—	4	1	—	—	11	13	5	—	—	82 50
Grimler Th. Vve.	—	1	1	1	—	7	8	1	—	—	48 50
Grédy P.	—	3	—	—	—	9	9	2	—	—	54 50
Pinaton E.	—	4	2	1	1	21	16	5	1	—	125 50
Voillat Gust. Vve	—	6	—	—	—	11	9	2	—	—	78 50
Scherrer E.	—	2	2	1	—	15	9	5	—	—	80 50
Grimler Paul	—	5	2	—	—	19	11	7	—	—	106 50
Charles Schick	—	8	—	—	—	8	—	2	—	—	70 —

Particuliers

Total — 40 12 4 1 137 103 43 1 — 854 50